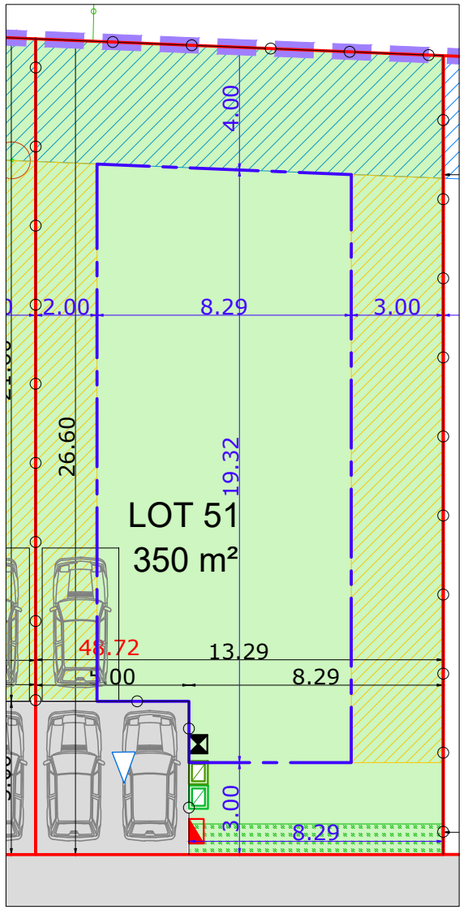




LOT N°51

LEGENDE

- Zone constructible annexes à simple RDC.
- Zone constructible habitation principale.
- Zone non aedificandi
- Clôture en limite d'emprise publique (voierie et trottoir lotissement) à la charge de l'aménageur
- Clôture en limite d'emprise publique (espaces verts, noues, bassins...) à la charge de l'acquéreur
- Clôture en limite séparative à la charge de l'acquéreur
- Périmètre du lotissement
- Limite de zone (AUpe / Un)
- Limite de lot
- Parking privatif non clos (2 places) en revêtement perméable à la charge de l'acquéreur
- Parking privatif clos ou non clos (1 place à prévoir) à la charge de l'acquéreur
- Coffrets techniques réseaux - Emplacement donné à titre indicatif
  La position des réseaux et des coffrets pourra être modifiée en fonction des contraintes d'exécutions et des demandes des concessionnaires et de la mairie. Elle ne sera définitive qu'après achèvement des travaux.
- 49.25 Cote altimétrique du terrain naturel (NGF) donnée à titre indicatif suivant relevé topographique avant travaux
- Arbre existant à conserver

SUPERFICIES

Parcelle: *(places de stationnement incluses)*	350 m²
Zonage PLU:	
- zone AUpe	350 m²
- zone Un	0 m²
Espaces verts minimum:	70 m²
Emprise au sol maximum:	115 m²
Surface de plancher maximum:	130 m²

Informations et superficies indicatives soumises au bornage du périmètre et aux contraintes d'exécution

nexity

LOTISSEMENT

"LES TERRASSES DU CHÂTEAU"

Adresse:

Section BM
Parcelles n° 26, 27, 28, 29, 183, 186
Suc et Pradelle
30290 LAUDUN-L'ARDOISE

GAM-A
Géraldine MARTINEZ
ARCHITECTE D.P.L.G
Tél : 06.32.65.29.33
2 rue Camp de Bataille
30400 VILLENEUVE-LES-AVIGNON

PLAN DE COMMERCIALISATION PROVISOIRE

LOT 51
TERRAIN LIBRE

DATE: 06.09.2023

Echelles: 1/200
1/2000